

Fiche thématique : La vie étudiante précaire - Droits et aides disponibles

Introduction

En France, près d'un étudiant sur trois vit sous le seuil de pauvreté. Cette fiche recense les dispositifs d'aide pour faire face aux difficultés financières.

1. Aides au logement

Les solutions d'hébergement :

- Résidences CROUS : à partir de 250€/mois
- Colocations solidaires (comme COLIVING)
- Foyers de jeunes travailleurs
- Logements intergénérationnels

Aides financières :

- APL (Aide Personnalisée au Logement)
- ALS (Allocation de Logement Social)
- Garantie Visale (État se porte garant)

2. Accès à l'alimentation

Dispositifs d'aide alimentaire :

- Épiceries solidaires étudiantes
- Restaurants universitaires à 1€
- Paniers repas CROUS
- Associations distribuant des colis alimentaires

Bonnes adresses :

- AGORAÉ (épiceries solidaires)
- Restos du Cœur
- Secours Populaire
- Banques alimentaires

3. Aides financières et bourses

Bourses sur critères sociaux :

- Échelon 0 bis à 7 (année 2024)
- Montant : de 1 042€ à 6 447€/an

- Exonération des droits d'inscription

Aides complémentaires :

- Aide à la mobilité internationale
- Fonds national d'aide d'urgence
- Aides spécifiques des régions

4. Accès aux soins

Protection sociale :

- Sécurité sociale étudiante : 217€/an
- Complémentaire santé solidaire
- Consultations gratuites en SUMPPS

Services disponibles :

- Bilan de santé gratuit
- Soutien psychologique
- Centres de santé universitaires

5. Accompagnement social

Services d'aide :

- Assistants sociaux du CROUS
- Cellules d'écoute dans les universités
- Associations étudiantes d'entraide

Aides spécifiques :

- Fonds de solidarité universitaire
- Aide au paiement des transports
- Chèques culture

6. Conseils pratiques

Pour optimiser son budget :

- Bénéficier des réductions étudiantes
- Utiliser les applications anti-gaspi
- Privilégier les commerces solidaires

En cas de grande difficulté :

- Contacter l'assistante sociale en urgence

- Solliciter l'aide d'urgence du CROUS
- S'adresser aux associations spécialisées

7. Ressources utiles

Numéros importants :

- Allô Santé Étudiants : 0 806 000 278
- Service social du CROUS
- Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236

Sites de référence :

- messervices.etudiant.gouv.fr
- crous.fr
- etudiant.gouv.fr

Conclusion

La précarité étudiante n'est pas une fatalité. De nombreux dispositifs existent pour vous accompagner. N'hésitez pas à vous renseigner et à faire valoir vos droits.